



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

de la commune de :

**FAUILLET - 47400**

PCS



# SOMMAIRE

## **1 – Identification des risques sur la commune**

**page -01-**

- 1.1 – Liste des aléas
- 1.2 – Identifications des vulnérabilités / enjeux
  - Etablissements sensibles
  - Populations nécessitant une attention particulière
  - Autres vulnérabilités

## **2 – Organiser la réponse communale**

**page -04-**

- 2.1 – Modalités d'activation du PCS (schéma)
- 2.2 – Organisation du dispositif communal (schéma)
- 2.3 – Répartition des tâches de l'équipe municipale
- 2.4 – Organisation de l'alerte
  - Liste des contacts pour la préfecture
  - Qui alerter : alerte générale – alerte spécifique
- 2.5 - Soutien des populations : mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement

## **3 - Recensement des moyens susceptibles d'être mobilisés**

**page -10-**

- 3.1 – Moyens humains
- 3.2 – Moyens matériels

## **4 -Annexes :**

**page -12-**

- 4.1 - Annuaire de crise
- 4.2 - Fiches actions
- 4.3 - Plans / cartographie
- 4.4 – Modèles de documents
- 4.5 – Exercice
- 4.6 – *Document d'organisation du système d'endiguement de Saint Pardoux-Fauillet*

# 1 – Identification des risques sur la commune

## 1.1 – Liste des aléas susceptibles de se produire sur la commune

### Aléas naturels :

- . Crues de la Garonne et du Tolzac
- . Accidents climatiques
- . Accidents de la route
- . Incendies

### Aléas technologiques :

- . EUTICALS/CURIA (classée SEVESO) : 47400 TONNEINS
- . TEREGA (canalisation gaz haute pression)
- . SNCF : voie ferrée
- . Routes Départementales 813 et 101

## 1.2 – Identifications des vulnérabilités / enjeux

- Nombre d'habitants de la commune : **868 habitants**
- Nombre d'habitants par hameau / lieu-dit :

1-	4-
2-	5-
3-	6-

### Etablissements sensibles

Désignation	Nom responsable			Obs.
		Prof.	Dom.	
Garderie – CLAE	ZANARDO Margo			70 enfants
Crèche	VIGNEAU Agnès			24 enfants
Classe maternelle	CORRADINI Valérie			35 enfants
Classe primaire	PARISSE Marion			45 enfants
Centre de Loisirs	LIGNAU Gwenaëlle			50 enfants
Familles d'accueil	COSTA DIAS Claudia			3 personnes âgées
	AMON Cédric et Aline			4 personnes âgées

## Population nécessitant une attention particulière

### Personnes handicapées (malentendants, non-voyants, à mobilité réduite...)

Nom	Adresse			Personne à prévenir	Obs.
GOUYOU Jacqueline				GOUYOU Serge Epoux	
AMON Cédric et Aline					Famille d'accueil
COSTA DIAS Claudia					Famille d'accueil

### Personnes sous assistance médicale ou bénéficiaires de soins

Nom	Adresse			Personne à prévenir	Obs.

### Personnes isolées et/ou sans moyens de locomotion

Nom	Adresse			Personne à prévenir	Obs.
GARCIA Marie				Fille	
DEGANELLO Jeanine				Fille	
LACAMPAGNE Emilie					
VALDEVIT Joseph				Nièce VIT Josiane	
BRIGANT Jean					
SAINT MARTIN Jeanne					
LIPATOFF Vanessa					
BRESSAN Jeanne					

### Autres cas

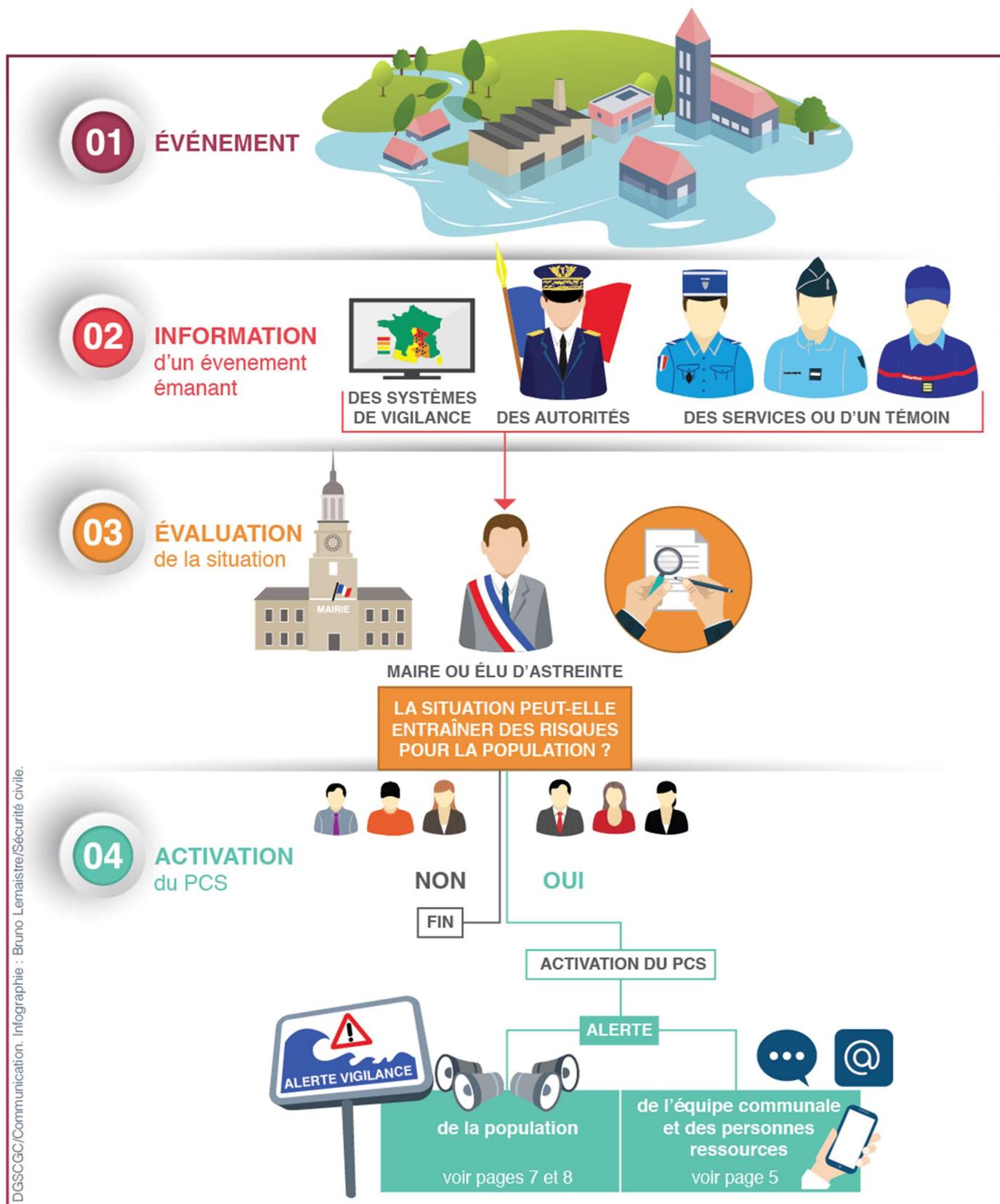
Nom	Adresse			Personne à prévenir	Obs.

## Autres vulnérabilités

Désignation	Adresse	Nom du responsable			Obs.
				@	
BUFFANDEAU Jean-Pierre		<b>Asso SOLINCITE : Mme Françoise LAFFON</b>			Personne sous tutelle

# 2 – Organiser la réponse communale

## 2.1 – Modalités d'activation du PCS



## 2.2 – Organisation du dispositif communal

Le Maire : **Directeur des Opérations de Secours**

*M. DUFOURG Gilbert*

☎ :

📱 :

1<sup>ère</sup> Adjointe : *Mme TRINQUE Marie-Chantal* 📱 :



### Coordination des moyens et des actions

Titulaire : **M. ROBERT Michel**

☎ : \_\_\_\_\_

📱 :

Suppléant 1 : **M. BUZAUD Gustave**

☎ : \_\_\_\_\_

📱 :

Suppléant 2 : **Mme COOK Michèle**

☎ : \_\_\_\_\_

📱 :

Localisation de la cellule de crise : MAIRIE (PCC\*)

☎: 05-53-79-09-09

@ : mairie@fauillet47.com

\* Poste de Commandement Communal



### Equipes terrain

Responsable alerte : **ZANARDO Béatrice**

☎: \_\_\_\_\_ 📱 :

Suppléant alerte : **DUBOURG Yves**

☎: \_\_\_\_\_ 📱 :

Responsable soutien : **TEYSSOU Cédric**

☎: \_\_\_\_\_ 📱 :

Suppléant soutien : **BUZAUD Nadia**

☎: \_\_\_\_\_ 📱 :

Responsable logistique : **COLOMBINI Cédric**

☎: \_\_\_\_\_ 📱 :

Suppléant logistique : **GONZALEZ Isabelle**

☎: \_\_\_\_\_ 📱 :

Responsable matériel : **MALLET Sandra**

☎: \_\_\_\_\_ 📱 :

Suppléant matériel : **ROBERT Marie-Ange**

☎: \_\_\_\_\_ 📱 :

Suppléant matériel : **REMY Martial**

☎: \_\_\_\_\_ 📱 :

## 2.3 – Répartition des missions de l'équipe municipale

Fiche Maire – Direction des Opérations de Secours

Annexe n°

Fiche Coordinateur des moyens et des actions

Annexe n°

Fiche Alerte de la population

Annexe n°

Fiche Soutien des populations

Annexe n°

Fiche Responsable logistique

Annexe n°

Fiche secrétariat

Annexe n°

Fiche \_\_\_\_\_

Annexe n°

Fiche \_\_\_\_\_

Annexe n°

## 2.4 – Organisation de l'alerte

Alerte donnée à M. le Maire : après analyse de la situation : prévenir les premiers secours (18-112) + la gendarmerie (17).  
Si besoin expertise, alerter les services compétents + Préfecture : 05-53-77-60-47.  
Si nécessaire, activation du PCS.

### Liste des contacts pour la préfecture

*Nom – prénom du destinataire*

 Prof.	 Dom.		@
<b>1- DUFOURG Gilbert</b>			
<b>2- TRINQUE Marie-Chantal</b>			
<b>3- BUZAUD Gustave</b>			
<b>4- COOK Michèle</b>			

### Qui alerter

Le maire prend la décision de diffuser l'alerte après l'évaluation de la situation. L'alerte peut concerner, selon le risque :

- **toute la population** : tempête, canicule, nuage toxique...
- **une partie de la population** : inondation, incendie, explosion...

### Alerte générale

Moyens	Lieu	Obs.
Sirène	<b>MAIRIE DE TONNEINS - 47400</b>	<b>Tél : 05-53-79-83-00</b>
Véhicule avec haut-parleur		Plan du circuit – Annexe n°
Automate d'appel		Liste de diffusion

Personnes relais : <b>BUZAUD Gustave + BUZAUD Nadia</b>  :	Quartier / hameau - Le Bourg - Lotissement au Pont - Lotissement du Grand Chemin - ZA du Mayne	Liste de contact
Personnes relais : <b>ROBERT Michel + ROBERT Marie-Ange</b>  :	Quartier / hameau - Route de Las Fosses - Route du Cateau - Allée de Montarreus	Liste de contact
Personne relais : <b>ZANARDO Béatrice</b>  :	Quartier / hameau - Route de Colisson - Route de Lobis	Liste de contact
Personne relais : <b>TRINQUE Marie-Chantal</b>  :	Quartier / hameau - Route de Mignoneau - Route de Gontaud - Route de Larroche	Liste de contact
Personne relais : <b>MALLET Sandra</b>  :	Quartier / hameau - Route des trois Chemins - Route de la Roseraie - Route de Sabey Sabut - Allée du Bois de Lajus	
Personne relais : <b>COOK Michèle</b>  :	Quartier / hameau - Route des Généraux - Route de Lauzine - Route de Pinadas - Route de Villemort	
Personne relais : <b>REMY Martial</b>  :	Quartier / hameau - Route de Varès - Rue André Thevet - Impasse Guillaume Mon Amy	
Personnes relais : <b>DUBOURG Yves + COLOMBINI Cédric</b>  :	Quartier / hameau - Route de Beaulieu - Route de Bernadin - Rue Jean Panno - Route de La Gravette	
Personne relais : <b>GONZALEZ Isabelle</b>  :	Quartier / hameau - Lotissement de Lauzine - Route du Chemin Vert - Route de Bordeaux	

## Alerte spécifique

Types de risque	Moyens	Obs.
<b>Inondation du cours d'eau :</b>  <b>TOLZAC + GARONNE</b>	<b>Personne relais : Gilbert DUFOURG, Maire</b>  :  :	<i>Liste des rues concernées :</i> - Route des Généaux - Route de Colisson - Chemin de Ronde - Route de Bezinat - Route de Bernadin - Route de la Digue - Route de la Gravette - Lotissement Au Pont
	Véhicule avec haut-parleur	
	Sirène de Tonneins + porte à porte	
<b>Evènement usine PPI : CURIA Tonneins</b>	Sirène : Tonneins (47400)	<i>Liste des rues concernées :</i> - Rue André Thevet - Rue du Baqué - Impasse Guillaume Mon Amy - Route du Chemin Vert
	<b>Personne relais : Gilbert DUFOURG, Maire</b>  :  :	
	Véhicule avec haut-parleur	
	Sirène de Tonneins, porte à porte	
<b>Evènements : voie ferrée, RD 813, accidents</b>		<i>Liste des rues concernées :</i> - Route des Trois Chemins - Route de la Roseraie - Route de Gontaud - Route du Chemin Vert - Rue André Thevet - Lotissement du Grand Chemin - Lotissement Au Pont

## 2.5 – Soutien des populations : mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement

- La mise en place du ou des centres d'accueil et de regroupement est gérée par le **responsable soutien des populations** (fiche reflexe – annexe n°....)
- Des trousseaux de clés des différentes salles sont à disposition à la Mairie et au service technique.

Lieux d'accueil de la population						
Type de bâtiment / adresse	Nom du responsable	Surface ou capacité	Fonctions possibles			
	 / 		Accueil	Couchage	Restauration	Equipements
SALLE DES FETES	TEYSSOU Cédric	400 m <sup>2</sup>	X	X 100 personnes couchées	X	Tables et chaises
SALLE DES SPORTS	BUZAUD Nadia	300 m <sup>2</sup>	X	X 75 personnes couchées	X	
SALLE DES ASSOCIATIONS	TEYSSOU Cédric	80 m <sup>2</sup>	X	X 20 personnes couchées	X	Tables et chaises

Matériels à prévoir			
Désignation	Lieux de stockage	Personnes à contacter	Obs.
LITS – SACS DE COUCHAGE - COUVERTURES DE SURVIE		BUZAUD Nadia TEYSSOU Cédric	

Personnes ressources pour armer un centre d'accueil et de regroupement			
Nom	 :	 :	Obs.

## 3 – Recensement des moyens

### 3.1 – Moyens humains

Professions médicales			
Nom	Adresse		Domaine de compétence
ROBERT Marie-Ange			Auxiliaire de vie sociale
MALLET Sandra			Préparatrice en pharmacie
PHILIPPE Eric			Médecin généraliste
SOULARD Patrick			Ambulancier
MACHEFERT Jaële			Ostéopathe

Personnes parlant une langue étrangère / interprétariat			
Langue	Nom	Adresse	
Anglais	ROBERT Marie-Ange		
Anglais, espagnol, portugais	TRINQUE Andreia		

Responsables d'associations			
Type d'association	Nom	Adresse	
Société de Pêche	CADOREL Patrice		
Association Sportive Basket	LAURENT Chrystelle		
Comité des Fêtes	ANGELES Nicolas		
APE	DUBEROS Coralie		
Société de Chasse	NAVAIL Patrice		
Les Sans Souci	DUTHIL Catherine		
Club de Pétanque	LAJUGIE Christophe		
Reflets et Couleurs	BELTRAME Liliane		
Les Aînés de la Cascade	COOK Michèle		

Personnes ressources			
Nom	Adresse		Compétences particulières

## 3.2 – Moyens matériels

### Véhicules

#### • Détenus par la commune

Type de véhicule	Immatriculation	Nbre de places	Adresse de remisage	 /  responsable	Obs.
Utilitaire KANGOO électrique		2	Ateliers municipaux	Mairie Fauillet / 05-53-79-09-09	
Utilitaire GOUPIL électrique		2	Ateliers municipaux	Mairie Fauillet / 05-53-79-09-09	
Camion benne		3	Ateliers municipaux	Mairie Fauillet / 05-53-79-09-09	

#### • Détenus par un particulier

Type de véhicule	Immatriculation	Nbre de places	Adresse de remisage	 /  responsable / propriétaire	Obs.
Tracteur		2		DUBOURG Yves	
Tracteur		2		TEYSSOU Cédric	
Tracteur		2		BAZZO Christophe	

### Matériels divers

#### • Détenus par la commune

Type de matériel	Nbre	Localisation	 /  Responsable / propriétaire	Obs.
Tracteurs	2	Ateliers municipaux	Mairie Fauillet / 05-53-79-09-09	
Tronçonneuses	2	Ateliers municipaux	Mairie Fauillet / 05-53-79-09-09	
Défibrillateurs	2	Ateliers municipaux	Mairie Fauillet / 05-53-79-09-09	

#### • Détenus par un particulier

Type de matériel	Nbre	Localisation	 /  responsable / propriétaire	Obs.

## 4 – Annexes

### 4.1 – Annuaire de crise

Autorités			
Qualité	Nom	 / 	Obs.
Préfet	BARNIER Daniel		
Sous-préfet	GOURIOU Michel		
Présidente du conseil départemental	BORDERIE Sophie		
Maire commune TONNEINS	RINAUDO Dante Services techniques		
Maire commune GONTAUD DE NOGARET	JAMBON Christian		
Maire commune VARES	ZAROS René		
Maire commune FAUGUEROLLES	DE PARSCAU Maryline		
Président VAL DE GARONNE AGGLOMERATION	BILIRIT Jacques		

Membres du conseil municipal			
Nom	 /  prof.	 /  dom.	Obs.
DUFOURG Gilbert			Maire
TRINQUE Marie-Chantal			1 <sup>ère</sup> adjointe
BUZAUD Gustave			2 <sup>ème</sup> adjoint
ZANARDO Béatrice			3 <sup>ème</sup> adjointe
COOK Michèle			4 <sup>ème</sup> adjointe
BUZAUD Nadia			Conseillère municipale
COLOMBINI Cédric			Conseiller municipal
DUBOURG Yves			Conseiller municipal
GONZALEZ Isabelle			Conseillère municipale
MALLET Sandra			Conseillère municipale
REMY Martial			Conseiller municipal
ROBERT Marie-Ange			Conseillère municipale
ROBERT Michel			Conseiller municipal
TEYSSOU Cédric			Conseiller municipal

## Personnels administratifs et techniques de la commune

Nom	 /  prof.	 /  dom.	Obs.
THOMAS Nathalie			)
LESPINE Christelle			) <i>Service administratif</i>
BROUILLON Carole			)
FABRE Séverine			)
VILLEGENTE Stéphane			)
NICAUD Thierry			) <i>Service technique</i>
GAISNE Benjamin			)

## Annuaire des services

Services	 heures ouvrables	 /  astreinte	Obs.
Préfecture : • cabinet • SIDPC			
Sapeurs-pompiers : • centre de secours • CODIS		18	
Police / Gendarmerie : • commissariat • brigade		17	
SAMU		15	
Direction départementale des territoires (DDT)			
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) – Nouvelle Aquitaine			
Agence régionale de la santé (ARS) – Nouvelle Aquitaine			
Conseil départemental : • cabinet • direction des routes			
Service de prévision des crues - VIGICRUES	<i>Voir annexe système d'endiguement</i>		
SDIS Tonneins - SDIS 47			

<b>Opérateurs</b>			
Nom	 /  prof.	 /  astreinte	Obs.
Electricité : • . ENEDIS •			
Gaz : • . GRDF •			
Distributeur eau potable : • EAU 47 • SAUR • VEOLIA			
Réseau assainissement : • AGUR - VEOLIA			
Ramassage ordures : • VAL DE GARONNE AGGLOMERATION			
Transport collectif : • VAL DE GARONNE AGGLOMERATION			
Exploitant éoliennes			
Eclairage public : • TERRITOIRE ENERGIE			

<b>Divers</b>			
Nom	 /  prof.	 /  astreinte	Obs.
Ambulance privée			SOULARD Patrick
Sociétés BTP			TEGR - Fauillet
			BANOS - Fauillet
Société élagage			MT Paysages - Varès

<b>Lieux publics</b>			
Nom	 /  prof.	 /  astreinte	Obs.
Ecole : Groupe scolaire Jean-Claude DELSOL			Directrice : PARISSE Marion
Salle des Sports			
Salle multifonctions / Salle des associations			
Salle Jean Lucchese			
Salle de la Cascade			

## 4.2– Fiches réflexe

### Fiche Maire – Directeur des Opérations de Secours

- Déclenche le PCS après évaluation de la situation ou sur demande du préfet
- Dirige les actions de son équipe municipale
- Décide des actions à mener
- Valide les propositions du Commandant des Opérations de Secours (COS)
- S'assure que l'ensemble de la population concernée soit bien alertée
- Communique avec la population et les médias
- Renseigne les autorités
- Mobilise les moyens publics et privés, si nécessaire par voie de réquisition
- Prend les mesures administratives nécessaires sous forme d'arrêté
- ...

### Fiche Coordinateur des moyens et des actions

- S'assure de la mise en place du dispositif ;
- Est en lien permanent avec le DOS et se tient informé des décisions prises ;
- Anime la cellule de crise communale (PCC) ;
- Veille à ce que les actions décidées par le DOS soient réalisées et transmet les ordres au terrain ;
- Centralise les comptes-rendus et les demandes provenant du terrain ;
- Elabore le point de situation ;
- Fait remonter les informations à la préfecture (ou COD si activé) ;
- Prépare les demandes de réquisition ou les arrêtés d'interdiction.

## **Fiche Responsable Alerte de la population**

- Dirige et organise sur le terrain les équipes assurant l'alerte (générale ou spécifique) de la population ;
- Rend compte à la cellule de crise communale (PCC) de l'état d'avancement de l'alerte et des difficultés rencontrées ;
- En cas d'évacuation, indique à la population le lieu d'accueil mis en place ou demande à la cellule de crise communale des moyens pour assurer l'évacuation.

## **Fiche Responsable Soutien des populations**

- Est chargé de la mise en place du ou des centres d'accueil et de regroupement ;
- Rend compte à la cellule de crise communale (PCC) de l'ouverture du ou des centres et des difficultés rencontrées ;
- Demande l'appui des associations agréées de sécurité civile ou de la réserve communale de sécurité civile si elle existe ;
- Demande à la cellule de crise communale ou au responsable logistique les moyens matériels nécessaires pour faire fonctionner le centre d'accueil et de regroupement ;
- Transmet régulièrement à la cellule de crise communale la liste des personnes accueillies sur le ou les centres ;
- Évalue le nombre de repas à distribuer et en fait la demande à la cellule de crise communale.

## **Fiche Responsable Logistique**

- Met à disposition du DOS et du coordinateur des actions et des moyens ou des autres responsables les matériels recensés et nécessaires au bon déroulement des actions ;
- Anime sur le terrain les équipes chargées de la mise en place des matériels ;
- Prend contact avec les détenteurs / propriétaires pour honorer les demandes ;
- Fait acheminer le matériel ;
- En relation avec la cellule de crise communale, tient à jour la liste des matériels utilisés, empruntés ou réquisitionnés ;
- Ferme les voies et met en place les déviations.

## **Fiche secrétariat**

- Appelle les différents responsables, membres du conseil municipal et personnes ressource ;
- Prépare la cellule de crise (matériel de bureau – postes téléphoniques - ...) ;
- Assure l'accueil téléphonique ;
- Ouvre dès le début de la crise ou de l'événement la main courante (modèle en annexe) ;
- Assiste le coordinateur des moyens et des actions.

### 4-3 Plans / cartographie

- Plan de la commune
- Zones à risque
- Circuits d'alerte
- ...

## 4.4 – Modèles de documents

- **Arrêté de réquisition**



Le maire de la commune de .....

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2212-2,

Considérant : (*l'événement*).....  
.....survenu le ..... à .....heures

Considérant qu'il est nécessaire de doter la commune des moyens nécessaires pour répondre à ses obligations.

Vu l'urgence : à *explicitier le plus possible*.....,

### **Arrête :**

**Article 1er :** L'entreprise .....est réquisitionnée avec les moyens en personnel et en matériel dont elle dispose en vue d'exécuter la mission (*préciser la nature, le lieu de la prestation...*) nécessaires au rétablissement de l'ordre public.

**Article 2 :** *préciser toute indication utile à la bonne exécution de la réquisition et en particulier les nom, prénoms, qualité et fonction de l'autorité habilitée à constater le service fait.*

**Article 3 :** La réquisition est exécutoire dès réception du présent ordre et jusqu'au ... . / pour (*X heures, voire jours.*)

**Article 4 :** [*le requis*] sera indemnisé dans la limite de la compensation des frais directs, matériels et certains résultant de l'application du présent arrêté, ou en fonction du prix commercial normal et licite de la prestation, sans considération de profit, lorsque la prestation requise est de même nature que celles habituellement fournies par l'entreprise à la clientèle, conformément aux conditions prévues par l'article L.2215-1 du code général des collectivités territoriales.

Dans les conditions prévues au code de justice administrative, le tribunal administratif pourra accorder au requis, à sa demande, une provision couvrant tout ou partie de l'indemnité à venir.

**Article 5 :** A défaut d'exécution du présent ordre de réquisition, il pourra être procédé à son exécution d'office. La personne requise s'expose aux sanctions pénales ou administratives prévues à l'article L.2215-1 4° du code général des collectivités territoriales.

**Article 6 :** le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du maire dans les deux mois suivant sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

**Article 7 :** Le présent ordre de réquisition sera notifié à M.[ requis]. Son ampliation sera affichée à.....et transmise à M. le Préfet.

**Article 8 (exécution) :** Le commissaire de police ou le commandant de la brigade de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à .....le ...../...../.....  
Le maire,

• **Arrêté d'interdiction de circuler sur une voie communale**



Le Maire de .....

**Vu** les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Voirie Routière,

**Vu** ..... survenu le.....  
.....

Considérant que .....constitue un danger pour la  
sécurité publique ;

**ARRETE**

**Article 1er** : L'accès à la voie communale n°..... est interdit jusqu'à nouvel ordre.

**Article 2** : Les riverains de la voie devront laisser leur véhicule en stationnement devant les barrières interdisant l'accès à la portion de voie endommagée.

**Article 3** : Un exemplaire du présent arrêté sera affiché à proximité des barrières interdisant l'accès à la route et un exemplaire sera remis à chacune des personnes directement concernées (riverains de la voie).

**Article 4** : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ainsi que toute force de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :  
- Préfet du Département  
- Commandant de la Brigade de Gendarmerie  
- Président du Conseil Général  
- Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours  
Pour exécution chacun en ce qui les concerne.

Fait à....., le.....

Le Maire

- **Main courante**

<b>Heure</b>	<b>Origine de la demande / message</b>	<b>Demande / message</b>	<b>Suite donnée</b>	<b>Heure</b>	<b>Observation</b>

Page :.../.....

## 4.5 – Exercices

Historique des exercices		
Date	Thème de l'exercice	Observation

## 4.6 – Document d'organisation du système d'endiguement de Saint Pardoux – Fauillet (voir annexe)